

part leur résistance à se soumettre eux-mêmes au jugement des étrangers, ce qui requiert leur rejet de tout modèle de responsabilité pénale véritablement universel, ils soulèveront également l'effet de corruption que leur participation à un effort de justice internationale risque d'infliger à leur propre système. Gary Bass, à la page 25, en souligne un exemple particulièrement explicite lorsqu'il rapporte les propos du juge américain Harlan Fiske Stone, alors juge en chef de la Cour suprême des États-Unis, référant aux travaux de son collègue, le juge Robert Jackson, procureur en chef de la délégation américaine au procès de Nuremberg, comme suit :

*It would not disturb me greatly [...] if power were openly and frankly used to punish the German leaders for being a bad lot, but it disturbs me some to have it dressed up in the habiliments of the common law and the constitutional safeguards to those charged with crime. [...]*

*Jackson is away conducting his high-grade lynching party in Nuremberg. [...] I don't mind what he does to the Nazis, but I hate to see the pretense that he is running a court and proceeding according to common law. This is a little too sanctimonious a fraud to meet my old-fashioned-ideas. (Quoted in Alpheus Thomas Mason, Harlan Fiske Stone: Pillar of the Law, New York, Viking, 1956, p. 176).*

Il est bien sûr toujours aisé de dénoncer comme inadéquat un projet dans lequel on refuse de s'impliquer. Le contraste entre la vision du juge en chef Stone, exprimant une préférence ou tout au moins une tolérance pour la justice sommaire du peloton d'exécution, et celle du juge Jackson, révélée lors de sa plaidoirie d'ouverture du procès de Nuremberg est frappante :

*That four great nations, flushed with victory and stung with injury, stay the hand of vengeance and voluntarily submit their captive enemies to the judgment of the law is one of the most significant tributes that Power has ever paid to Reason. (Justice Robert Jackson, US opening statement at Nuremberg).*

Malgré la présence dominante des juristes américains à Nuremberg, ce grand débat idéologique a très peu d'écho aujourd'hui aux États-Unis. Le Canada se trouve